



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/MP.PP/WG.1/2006/5/Add.1
9 février 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

Réunion des Parties à la Convention sur l'accès
à l'information, la participation du public
au processus décisionnel et l'accès à la justice
en matière d'environnement

Groupe de travail des Parties à la Convention
(Sixième réunion, Genève, 5-7 avril 2006)
(Point 7 de l'ordre du jour provisoire)

**PROJET DE DOCUMENT D'ORIENTATION À L'INTENTION
DES POINTS NODAUX NATIONAUX DU MÉCANISME
D'ÉCHANGE D'INFORMATIONS¹**

¹ Le présent document a été soumis à la date ci-dessus en raison de la nécessité de tenir des consultations approfondies sur son contenu avec un certain nombre d'experts éminents dans les domaines considérés.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
I. Introduction: Le mécanisme d'échange d'Aarhus.....	3
II. But du mécanisme d'échanges.	3
III. Rôle des points nodaux nationaux.....	3
IV. Mandat d'un point nodal national.....	4
Structure du site.....	4
Contenu.....	5
Information sur les citations.....	8
Mécanisme de recherche.....	9
V. POUR EN SAVOIR PLUS.....	9
Annexe 1: Dossier technique.....	10
Technologies.....	10
Architecture.....	11
Exploitation.....	11
Éléments du contenu.....	13
L'objectif, les moyens, les acteurs, les endroits.....	13
Désignation des attributs de contenu et moyens d'y accéder.....	14
Nouvelles sur la Convention.....	16
Ressources nouvelles.....	16
Entrées du répertoire des ressources.....	17
Calendrier.....	18
Page d'aide.....	18
Le mécanisme d'échange.....	18
Appellations et dénis de responsabilité.....	18
Annexe 2: Préparation de citations de ressources au format microsoft excel ou XML.....	19
Microsoft Excel.....	19
Format XML.....	19
Attributs de contenu et mots clefs.....	19

I. INTRODUCTION: LE MÉCANISME D'ÉCHANGE D'AARHUS

1. Un «mécanisme d'échange» est un moyen de mettre en contact des demandeurs et des fournisseurs de biens, de services ou d'informations et donc rapporter l'offre à la demande. Le Mécanisme d'échange d'Aarhus comprend:

- Le personnel du secrétariat de la CEE affecté au pilier «information» de la Convention («point nodal central»);
- Les administrateurs désignés par les pays Parties ou signataires afin de rassembler et de communiquer des informations juridiques et pratiques sur les questions qui se posent au niveau national au sujet de la Convention et associés au Mécanisme d'échange d'Aarhus pour la démocratie en matière d'environnement («point nodal national»);
- Les autres partenaires associés à la production et à l'échange d'informations sur la mise en œuvre de la Convention; et
- L'infrastructure technique nécessaire à ces échanges, logiciels, sites Internet et messageries électroniques par exemple.

2. La partie la plus visible de l'infrastructure technique est le Mécanisme d'échange d'Aarhus pour la démocratie en matière d'environnement (<http://aarhusclearinghouse.unece.org>). Il fournit des informations sur demande à un large éventail d'utilisateurs, dont les pays Parties à la Convention ou signataires, d'autres États, des organisations intergouvernementales, des organisations non gouvernementales (ONG), des étudiants, des chercheurs et le grand public. Il est conçu pour faciliter l'échange d'informations entre des entités très diverses.

3. Ce document s'adresse aux administrateurs des points nodaux nationaux du Mécanisme d'échange d'Aarhus. Il fournit un cadre général grâce auquel les pays pourront améliorer leurs systèmes existants ou créer de nouveaux sites Web en application de la décision II/3.

II. BUT DU MÉCANISME D'ÉCHANGE

4. Le but du Mécanisme d'échange est de faciliter, par des outils électroniques, la mise en commun efficace, simple et structurée de données nationales et internationales sur l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice en matière d'environnement.

III. RÔLE DES POINTS NODAUX NATIONAUX

5. Ainsi qu'il est indiqué dans la décision II/3, les Parties, les signataires et les autres États intéressés sont invités à créer des sites Web nationaux offrant des informations sur les questions se rapportant à la mise en œuvre de la Convention dans les pays et faisant office d'antennes (ou points nodaux) nationaux du Mécanisme d'échange. Ils sont également invités à désigner des points de contact chargés de rassembler, gérer et mettre à jour les informations détenues par l'antenne nationale, de fournir les informations nécessaires au point nodal central du Mécanisme d'échange de la Convention et d'informer le public sur ce mécanisme.

6. La mise en place du Mécanisme d'échange au niveau national devra être envisagée à la lumière des besoins recensés en matière de développement des capacités et des besoins des utilisateurs. Les nombreux pays qui n'ont pas encore désigné d'antenne ou de point nodal national sont invités à commencer par là.

7. Les points nodaux nationaux permettront également la mise en commun d'informations sur les activités menées aux niveaux local et national, y compris les informations que des ONG et d'autres organes communiquent au Mécanisme d'échange d'Aarhus pour la démocratie en matière d'environnement, dont la gestion est assurée par le secrétariat de la CEE. Ainsi pourront être échangés des exemples de bonnes pratiques dans la mise en œuvre de la Convention au sein de la région de la CEE et, à l'échelon mondial, au sujet du Principe 10 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement. Un accès facile à des informations sur la façon dont les pays appliquent la Convention d'Aarhus peut être précieux pour les pays qui s'emploient à établir leurs propres procédures, mécanismes et textes de loi.

8. Les informations devront être soumises dans l'une des trois langues officielles de la CEE, soit l'anglais, le français et le russe.

IV. MANDAT D'UN POINT NODAL NATIONAL

Structure du site

9. Les points de contact nationaux et les techniciens décident librement de la conception visuelle et du contenu du site Web national de la Convention d'Aarhus en fonction des besoins et des circonstances propres au pays. Il s'agira notamment des capacités et des besoins de chacun ainsi que de la nature des liens entre le point nodal national désigné pour la Convention et les responsabilités plus générales confiées aux administrations nationales au sujet du contenu et du format des informations données sur le Web. On trouvera cependant proposés ci-après des éléments couvrant les grands domaines assurant la compatibilité avec la conception du point nodal central de la CEE.

10. Les éléments qu'il est recommandé de faire figurer sur la page d'accueil du point nodal national sont énumérés ci-après, les plus importants étant le répertoire des ressources et le système de recherche:

- Répertoire des ressources (principale composante du contenu du Mécanisme d'échange), les éléments de contenu étant décrits selon des attributs courants;
- Nouvelles;
- Calendrier (activités ayant trait à la Convention menées dans le pays);
- Recherche;
- Texte de la Convention dans la (les) langue(s) nationale(s);
- Bouton de passage d'une langue à l'autre (anglais/langue locale);

- Coordonnateur national, points focaux des équipes spéciales relevant de la Convention, groupes de travail et autres organes (coordonnées);
- Organisations gouvernementales, non gouvernementales, universitaires ou autres qui participent le plus aux activités liées à la Convention dans le pays (coordonnées et liens vers les sites Web);
- Date de la dernière mise à jour de la page;
- Lien vers le mécanisme d'échange de la Convention (<http://aarhusclearinghouse.unece.org>).

11. Au besoin, GRID-Arendal fournira aux points nodaux nationaux de la documentation et des exemples/modèles sur les éléments qu'il est recommandé d'intégrer au site.

Contenu

12. Chaque point nodal national fournira des références aux documents, activités et principaux acteurs politiques qui concourent à la mise en œuvre de la Convention d'Aarhus.

13. Les sources d'information seront notamment les suivantes:

- La législation;
- Les règlements, procédures et directives;
- Les procès-verbaux, guides, manuels et méthodes;
- Les descriptifs de projet et les rapports d'exécution;
- Les études de cas.

14. Si ces documents peuvent être consultés à l'aide d'un serveur accessible au public, le point nodal national n'aura qu'à fournir une information sur les citations (dont un lien hypertexte valable) pour chaque document (voir «information sur les citations») au paragraphe 18 ci-après).

15. Dans le cas des documents qui ne seraient pas disponibles sous format électronique, le point focal fournira uniquement l'information sur les citations. Cette information (ou tout au moins la référence de base) devrait idéalement être donnée en anglais et/ou dans la langue locale.

16. Les attributs de contenu sont les éléments les plus importants des points nodaux nationaux. Ils comportent des catégories grâce auxquelles il sera possible de suivre la mise en œuvre de la Convention d'Aarhus dans les pays.

17. Le tableau 1 contient une liste des principaux attributs de contenu à inclure dans les sites Web nationaux et une brève description de chacun.

Tableau 1. Attributs de contenu

Thèmes généraux	Attributs de contenu	Description
L'objectif		
Pilier	Accès à l'information	Guides, méthodes, exemples de bonnes pratiques en matière d'accès à l'information
Pilier	Participation du public	Procédures, projets et activités de sensibilisation (par exemple, campagnes) intéressant la participation du public; guides, méthodes et exemples de bonnes pratiques en la matière
Pilier	Accès à la justice	Information sur l'accès à la justice: articles, guides, méthodes, pratiques optimales, projets et autres sources d'informations pertinentes
Thème particulier	Registres des rejets et transferts de polluants (RRTP)	Renvois à des rapports techniques, guides, méthodes et pratiques optimales traitant de la mise en place de RRTP nationaux
Thème particulier	Organismes génétiquement modifiés (OGM)	Renvois des rapports scientifiques, guides, méthodes et pratiques optimales traitant de la participation du public à la prise de décisions concernant les OGM
Thème particulier	Prise de décisions stratégiques	Informations concernant la participation du public à la prise de décisions environnementales au niveau stratégique (législation, politiques et projets pertinents)
Thème particulier	Outils d'information électroniques	Législation, documents directifs, dossiers de projet, études scientifiques et autres informations concernant l'utilisation des outils électroniques en vue de donner au public accès à l'information et de faciliter sa participation à la prise de décisions environnementales
Les moyens		
Activité	Législation	Mesures législatives, réglementaires et autres (lois, règlements, etc.) ayant trait à l'application de la Convention d'Aarhus au niveau national

Thèmes généraux	Attributs de contenu	Description
Activité	Politiques	Une politique est un ensemble de plans destinés à atteindre un objectif (par exemple, programmes, plans d'action et engagements des pouvoirs publics). Ne sont visés ici que les éléments ayant trait à la mise en œuvre de la Convention ou de ses thèmes
Activité	Procédures	Série de mesures prises pour atteindre un objectif ou ensemble de formules ou de méthodes établies pour la conduite des affaires d'un corps organisé. Les premières seraient par exemple des indications pour des études d'impact sur l'environnement, les secondes le règlement intérieur d'une réunion
Activité	Projets	Ne seraient données ici que les informations sur les projets contribuant directement à la mise en œuvre de la Convention dans le pays (par exemple, projet Tacis d'éducation à l'environnement, information et sensibilisation du public et rapports d'activité émanant de nouveaux États indépendants)
Activité	Recherche	Information sur les livres, articles, études et travaux universitaires liés au thème de la Convention
Les acteurs		
Source	Pouvoirs publics	L'information officielle sur l'état de la mise en œuvre de la Convention au niveau national sera fournie avant tout par les pouvoirs publics, les points nodaux nationaux faisant fonction de passerelles vers l'information stockée dans un ou plusieurs sites Web du gouvernement
Source	Organisations non gouvernementales	Il arrive souvent que les organisations non gouvernementales aient des sites Web contenant des informations pertinentes sur les projets ou activités nationaux ou internationaux. Elles pourraient donc devenir des points nodaux pour le Mécanisme d'échange

Thèmes généraux	Attributs de contenu	Description
Source	Organisations intergouvernementales	Il n'est pas rare que les organisations intergouvernementales publient sur leurs sites Web des documents ou des politiques intéressant la Convention Aarhus et ces sites peuvent eux aussi faire fonction de points nodaux. Dans bien des cas, ces informations se rapportent à des projets internationaux ou à des activités régionales ou mondiales
Source	Milieus universitaires	Les sites Web des institutions d'éducation et de recherche fournissent souvent des informations pertinentes (par exemple, articles, études ou projets de recherche sur les thèmes de la Convention)

Des renseignements plus complets sur les attributs de contenu sont donnés à l'annexe I.

Information sur les citations

18. Les informations renvoyant aux documents et activités (par exemple, le titre d'un document et sa date de publication) pourront être obtenues de la façon suivante:

- Système de gestion en ligne du contenu du Mécanisme d'échange d'Aarhus, accessible via l'Internet (méthode recommandée);
- Création d'une feuille de calcul (Excel par exemple) comportant l'information sur les citations, à l'aide d'un modèle de fichier fourni par le Mécanisme d'échange;
- Création de documents sur les citations au format XML à l'aide du format RSS² et publication de ces documents sur un serveur accessible au public ou leur expédition par courrier électronique à un administrateur du Mécanisme d'échange (voir les coordonnées au paragraphe 22 ci-après).

19. L'information sur les citations comprendra:

- Le titre;
- Une description (habituellement un résumé du contenu d'un document);

² XML est un langage de balisage pour les documents contenant des informations structurées. Le format RSS sert à syndiquer les nouvelles et le contenu de sites de nouvelles. Une fois l'information relative à chaque champ mise au format RSS, un logiciel de lecture RSS peut rechercher dans la source d'éventuels changements et les traiter de façon appropriée sur un site Web.

- L'éditeur;
- La langue;
- La date de publication;
- Le sujet/les mots clefs (en utilisant les attributs de contenu définis ci-dessus);
- Le lien (URL du document, si celui-ci est accessible en ligne);
- Le pays.

Mécanisme de recherche

20. S'il y a lieu, GRID-Arendal fournira aux points nodaux nationaux un système pour la recherche de toutes les ressources référencées par le Mécanisme d'échange aux points nodaux central et nationaux. Ce système, d'utilisation très simple, nécessitera l'affichage d'un «code snippet» sur le formulaire de recherche.

V. POUR EN SAVOIR PLUS

21. Le site Web du Mécanisme d'échange d'Aarhus a été mis au point par la CEE en coopération avec le PNUE/GRID-Arendal (à Arendal, Norvège) et avec le soutien du Gouvernement norvégien.

22. Pour des renseignements techniques sur le Mécanisme d'échange, prière de contacter M. Stephen Lapointe, Senior Web Developer, UNEP/GRID-Arendal (stephen.lapointe@grida.no).

23. Pour de plus amples renseignements sur le Mécanisme d'échange pour la démocratie en matière d'environnement, prière de contacter:

M. Michael Stanley-Jones
Administrateur chargé de la gestion de l'information sur l'environnement

M^{me} Ljiljana Stančić
Administrateur associé aux affaires environnementales

Secrétariat de la Convention d'Aarhus
Division de l'environnement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire
Commission économique pour l'Europe
Bureau 411, Palais des Nations
1211 Genève 10
SUISSE

Adresse électronique: aarhus.clearinghouse@unece.org.

Annexe 1

DOSSIER TECHNIQUE

1. On trouvera ici une vue d'ensemble des techniques utilisées par le point nodal central du Mécanisme d'échange d'Aarhus, de la façon dont elles sont appliquées et du contenu de ce mécanisme.

TECHNOLOGIES

2. Le Mécanisme d'Aarhus est une application Web dynamique composée de deux éléments principaux:

- Un site Web public à l'adresse: <http://aarhusclearinghouse.unece.org>¹;
- Un site Web administratif à l'adresse: <http://aarhuslearinghouse.unece.org/admin>.

3. Conformément aux pratiques les meilleures dans ce domaine, le contenu du site est distinct de sa conception visuelle et stocké pour l'essentiel dans une base de données SQL. Le scriptage côté serveur² est utilisé dans des modèles de pages pour produire l'ensemble des pages de contenu affichées dans les navigateurs.

4. Le site repose sur les technologies suivantes:

- Macromedia ColdFusion MX 6.1: pour l'établissement de scripts côté serveur, y compris l'interaction avec la base de données SQL;
- Serveur Web: serveur Windows 2003 et Internet Information Services 6;
- Microsoft SQL Server 2000: base de données SQL pour le stockage du contenu du site, la gestion de métadonnées telles que les attributs de contenu, la localisation des rôles et profils d'utilisateur des administrateurs, le stockage de la terminologie anglaise/russe et la fonction de recherche plein texte;

¹ L'adresse <http://aarhusclearinghouse.org> peut également être utilisée.

² Le scriptage côté serveur est une technologie de serveur Web qui permet de répondre à la requête de l'utilisateur grâce à l'activation d'un script directement sur le serveur pour la création de pages HTML dynamiques. Cette technique est habituellement utilisée pour la mise en place de sites Web interactifs ayant des interfaces communes avec des bases ou d'autres stocks de données (explication extraite de en.wikipedia.org/wiki/Server-side_scripting).

ARCHITECTURE

5. Le site Web du Mécanisme d'échange est construit autour d'un serveur d'application standard³. Quand le navigateur d'un client requiert une page Web du Mécanisme d'échange:

- a) La requête est acheminée du serveur Web au serveur d'application Macromedia ColdFusion;
- b) Macromedia ColdFusion traite toutes les logiques serveur requises pour cette page, y compris les requêtes provenant d'un serveur de base de données distinct, les inclusions de fichiers et les informations sur la séance de l'utilisateur;
- c) Une fois exécutées ces opérations côté serveur, le contenu fichier obtenu est transféré au serveur Web qui offre la page au navigateur du client.

On notera que ce processus ne dure qu'une fraction de seconde.

EXPLOITATION

6. L'exploitation du site Web du Mécanisme d'échange fait intervenir différents éléments de programmation. Les principaux sont brièvement décrits ci-après.

Exploration du répertoire des ressources

7. Le modèle de navigation repose sur une classification par facettes plutôt que hiérarchique. Ce système de classification se distingue des systèmes traditionnels en ce qu'il n'attribue pas de logements fixes aux sujets en séquence mais utilise des aspects, propriétés ou caractéristiques d'une classe ou d'un sujet qui sont clairement définis, s'excluent mutuellement et sont collectivement exhaustifs. Ces aspects, propriétés ou caractéristiques sont les facettes de la classe ou du sujet⁴. Cette méthode autorise le développement ultérieur du système unique de classification du Mécanisme d'échange. Elle permet l'expression de relations complexes et leur extraction ultérieure.

8. Chaque ressource est classée selon quatre ensembles différents de facettes: sujet, activité, source, région. Quand un utilisateur filtre l'ensemble des ressources du répertoire à l'aide d'une facette (par exemple, avec la source organisations intergouvernementales), le nombre des

³ Un serveur d'application est un programme serveur dans un réseau réparti qui fournit l'environnement d'exécution d'un programme d'application. (Explication extraite de publib.boulder.ibm.com/infocenter/wxdoc51/topic/com.ibm.wasxd.doc/glossary.html).

⁴ Wynar, Bohdan S. *Introduction to cataloging and classification*. 8th edition. p. 320.

ressources correspondant aux facettes restantes est recalculé en conséquence. Les utilisateurs créent ainsi leurs propres pistes de navigation⁵ selon leur façon d'aborder le contenu.

9. Dans la base de données, un seul tableau regroupe toutes les séries d'attributs, ce qui rend le système extrêmement souple. Il serait possible d'ajouter une nouvelle série d'attributs et l'essentiel des fonctions de gestion du contenu et du site Web public pourraient gérer ce nouvel ensemble de facettes.

Recherche plein texte

10. Pour la recherche plein texte, on utilise la fonction d'indexation/de recherche plein texte du serveur Microsoft SQL.

11. Un script spécial ColdFusion a été mis au point aux fins de plusieurs fonctions de recherche, dont l'affichage du fragment de texte correspondant aux termes de la requête.

Gestion du contenu

12. Le système de gestion du contenu permet la mise en forme, en fonction des rôles attribués, de l'ensemble des documents, des nouvelles générales et de la liste autorisée des utilisateurs. Le secrétariat de la CEE peut contrôler les droits de mise en forme en attribuant un rôle d'utilisateur à l'administrateur du contenu de chaque point nodal national ou à d'autres utilisateurs autorisés. Il est possible de définir avec précision les parties d'un document que chaque utilisateur a le droit de mettre en forme.

13. Cette fonction est exécutée au moyen de formulaires Web standards utilisant ColdFusion pour permettre le stockage du contenu dans la base de données SQL.

14. Le contrôle de la session de gestion de contenu est assuré par le logiciel ColdFusion, un tableau de la base de données SQL permettant le stockage des données de base sur l'authentification des utilisateurs.

Multilinguisme

15. Le site de gestion du contenu du Mécanisme d'échange peut être utilisé avec une interface en anglais ou en russe. Les termes d'interface traduits sont stockés dans un tableau de la base de données SQL, les traductions demandées étant extraites de la base de données et communiquées sous forme de variables de ColdFusion pouvant être utilisées sur la page.

16. Actuellement, seul le site administratif du Mécanisme d'échange comporte des éléments multilingues. De tels éléments pourraient être introduits sur le site Web public à l'aide des technologies utilisées pour le site administratif.

⁵ Il s'agit de pistes de navigation selon lesquelles la localisation d'un utilisateur au sein d'un site Web est indiquée par une liste de pages située au-dessus d'une page donnée de la hiérarchie, jusqu'à la page principale (par exemple, domicile > produits > vêtements > chaussures > chaussures de tennis).

ÉLÉMENTS DU CONTENU

L'objectif, les moyens, les acteurs, les endroits

17. Le répertoire des ressources du Mécanisme d'échange a été conçu de manière à être le plus convivial possible. La page d'accueil présente quatre barres en couleur (voir l'encadré 1 ci-dessous).

The Aarhus Clearinghouse for Environmental Democracy serves to collect, disseminate, and exchange information on laws and practices relevant to the rights of:

- public access to environmental information
- public participation in environmental decision-making
- public access to justice on environmental matters

The Convention's three pillars make a framework for the public to participate in decisions that directly affect their lives, including in specific areas of public concern, such as GMOs...

Effective public involvement in environmental issues is made possible through adoption of laws, policy development, capacity-building, research, etc...

Different actors, including governments, nongovernmental organisations, and academia, promote public participation in environmental issues...

The clearinghouse showcases information on the Aarhus Convention originating primarily from Europe, but it includes relevant resources from all over the world...

Access to Information
Public Participation
Access to Justice
Pollutant Release and
Transfer Registers

Legislation
Policy
Procedures
Projects

Government
Nongovernmental Orga
Intergovernmental Orga
Academia

AFRICA
South Africa
ASIA PACIFIC
Australia

Or click map to choose:

Advanced search... Search

New Aarhus Convention Task Force to launch consultations on public participation in international forums . 30 Sep 2005

International Policy Fellowships extended deadline announced. 23 Sep 2005

IFC Draft Policy on Disclosure of Information released for public comment. 22 Sep 2005

Europe | Statement of the Council's Reasons on the application of the Aarhus Convention to Community institutions and bodies
Council of the European Union, 2005

Europe | Draft EU Recommendation on the application of the provisions of Aarhus Convention to Community institutions and bodies
European Parliament, 2005

About the Aarhus Clearinghouse | Contact Us | Terms of Use

Copyright ©2004-2005 UNECE. All rights reserved.

The Aarhus Clearinghouse for Environmental Democracy is a service of the Convention on Access to Information, Public Participation in Decision-making and Access to Justice in Environmental Matters (the Aarhus Convention), developed under the auspices of the United Nations Economic Commission for Europe (UNECE).

Encadré 1. Page d'accueil du Mécanisme d'échange d'Aarhus pour la démocratie en matière d'environnement (les couleurs ont été supprimées).

À chaque barre correspond une question que pourraient formuler les lecteurs (utilisateurs) pour leur demande d'information, suivie d'un exemple bref. Ces questions sont, de gauche à droite:

a) Quel est l'objectif?

18. Les trois piliers de la Convention définissent le cadre qui permet au public de participer à la prise de décisions qui le concernent directement, notamment dans des domaines précis comme celui des OGM.

b) Quels sont les moyens?

19. La participation effective du public aux activités en matière d'environnement est possible par l'adoption de lois, l'élaboration de politiques, le développement des capacités, la recherche, etc.

c) Quels sont les acteurs?

20. Différents acteurs, dont les pouvoirs publics, les organisations non gouvernementales et les milieux universitaires favorisent la participation du public aux activités en matière d'environnement. **Quels sont les endroits dans le monde?**

21. Le Mécanisme d'échange propose des informations issues essentiellement de la région européenne mais il contient aussi des ressources provenant du monde entier.

Désignation des attributs de contenu et moyens d'y accéder

22. Sous chaque question, une barre de défilement vertical contient les «attributs de contenu»⁶. Ces attributs sont affectés aux différentes ressources qui figurent dans la base de données relationnelle du répertoire. Le tableau 2 donne une liste complète des trois premiers types d'attributs de contenu.

Tableau 2: Attributs de contenu

Attributs de contenu
Quel est l'objectif?
Accès à l'information
Participation du public
Accès à la justice
Registres des rejets et transferts de polluants (RRTP)
Organismes génétiquement modifiés
Prise de décisions stratégiques
Outils d'information électroniques
Quels sont les moyens?
Législation
Politiques
Procédures
Projets
Recherche
Quels sont les acteurs?
Pouvoirs publics
Organisations non gouvernementales
Organisations intergouvernementales
Milieux universitaires

⁶ Il n'y a pas de barre de défilement pour la rubrique «Quels sont les acteurs?», les quatre attributs apparaissant dans la fenêtre qui s'affiche.

23. Le quatrième type d'attribut est l'origine géographique. Aux entrées peut correspondre un pays donné (l'Autriche par exemple), un continent (l'Europe) ou une grande région (l'Asie et le Pacifique) selon le champ d'application géographique de l'activité ou, dans certains cas, la source de l'information.
24. Lors de l'affectation d'un attribut géographique, la logique du Mécanisme d'échange fait apparaître l'entrée dans la fenêtre ressources nouvelles de la page d'accueil. Sans attribut géographique, l'entrée n'apparaîtra pas sur la page d'accueil mais elle sera néanmoins accessible dans le répertoire des ressources par le biais de ses autres attributs.
25. Plusieurs attributs géographiques peuvent être affectés à une entrée ressource. Dans ce cas, la fenêtre ressources nouvelles de la page d'accueil affichera l'entrée deux fois, soit les deux premières entrées géographiques affectées à la ressource. Pour éviter que cela ne se produise, il est préférable de n'affecter qu'un seul attribut géographique. La CEE offre à cet égard un exemple intéressant. La région de la CEE comprend en effet l'Europe, les États d'Amérique du Nord que sont le Canada et les États-Unis, Israël, le Caucase et l'Asie centrale. Habituellement, c'est l'attribut «Europe» qui est utilisé plutôt que «Asie et Pacifique», «Europe» et «Amérique du Nord».
26. Toutefois, d'autres attributs n'ont pas besoin d'être affectés une seule fois. La logique de la classification par facettes permet d'affecter plusieurs attributs à n'importe quelle entrée ressource.
27. Ainsi, l'entrée «Démocratie en matière d'environnement – accès à l'information sur l'environnement» oriente le lecteur vers toute une collection de rapports de recherche préparés pour le Ministère irlandais de l'environnement, du patrimoine et des collectivités locales. À cause de la richesse de son contenu, cette collection a été affectée à l'attribut pilier de la Convention d'Aarhus «Accès à l'information», aux attributs activités «législation», «politiques», «projets» et «recherche» et aux attributs thèmes de la Convention «Respect de la Convention» et «Prise de décisions stratégiques», en plus de l'attribut géographique «Irlande» et de l'attribut acteurs «Pouvoirs publics». Quiconque rechercherait des ressources correspondant à la description «Accès à l'information» et «Irlande» trouverait rapidement l'entrée dans le nombre limité d'entrées ayant en commun ces deux attributs. Si l'utilisateur ajoutait «Recherche» et «Pouvoirs publics» à sa requête, la base de données lui donnerait une liste d'entrées encore plus courte dans laquelle figurerait la collection recherchée.
28. L'ordre dans lequel est entamée la recherche n'a aucune importance. Les entrées «Pouvoirs publics», «Irlande», «Recherche» et «Accès à l'information» donneront toutes les mêmes résultats.
29. Pour accéder au répertoire des ressources à partir de la page d'accueil, il faut cliquer sur le texte des attributs affiché dans la fenêtre. Il est également possible de cliquer sur l'image réduite de la carte dans le coin inférieur droit de la page. Une carte numérique de la région paneuropéenne s'affiche alors et il suffit de cliquer sur le territoire de l'un quelconque des États membres pour lancer une recherche géographique des entrées du répertoire des ressources correspondant au pays en question.

30. La rubrique «Quels sont les acteurs?» renvoie habituellement aux acteurs de l'activité décrite dans l'entrée ressources. Dans certains cas cependant, elle renvoie à la source de l'information. Dans l'exemple donné au paragraphe 27 ci-dessus, un ministère a publié une collection de rapports de recherche si bien que l'attribut «Pouvoirs publics» est affecté à la ressource. Les activités dont il est rendu compte dans certains des documents peuvent avoir été exécutées par des chercheurs ou des organisations communautaires.

Nouvelles sur la Convention

31. Cet élément permet d'accéder à des nouvelles récentes sur la mise en œuvre de la Convention et du principe 10 aux niveaux national, régional et mondial. Sa portée est donc plus vaste que celle du site Web de la Convention <http://www.unece.org/env/pp/news.htm> où sont régulièrement affichées des nouvelles sur la Convention et ses organes subsidiaires.

32. En plus de mieux faire connaître les activités exécutées par les Parties et le secrétariat en application de la Convention, son but est d'aider le public à mieux comprendre l'impact de la Convention et de ses principes dans les domaines d'action concernés. De cette manière, la stratégie d'information du Mécanisme d'échange vise notamment à attirer un plus large public. Ainsi, un utilisateur qui rechercherait des informations sur la citoyenneté et l'environnement pourrait être amené à consulter le site Web du Mécanisme d'échange par la lecture d'une annonce sur le troisième Congrès mondial sur l'environnement consacré à la gestion participative des ressources environnementales.

33. Sur la page d'accueil sont affichés uniquement les titres des trois derniers articles entrés dans le système. Il suffit de cliquer sur le titre pour voir s'afficher le texte de l'article.

34. Les titres des 10 articles les plus récents ainsi que la date de leur parution et leurs sous-titres apparaissent quand on clique sur la rubrique «News» (Nouvelles) de la page d'accueil. Les articles parus à des dates antérieures sont stockés dans la base de données et ne sont accessibles que par l'administrateur du point nodal central.

Ressources nouvelles

35. Les deux entrées les plus récentes apparaissent dans le coin inférieur droit de la page d'accueil. Pour chaque ressource, sont données les indications suivantes:

- Origine géographique;
- Titre;
- Auteur ou éditeur;
- Année de publication.

Ainsi, dans l'exemple suivant

Croatia / Croatia Biotechnology: New Law on Genetically Modified Organisms (GMOs)
USDA Foreign Agricultural Service, 2005.

(Croatie / Biotechnologies en Croatie: nouvelle loi sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) Département de l'agriculture des États-Unis (USDA), 2005).

le titre est un lien hypertexte. En cliquant sur le titre, l'utilisateur obtient directement la source du document.

36. La quasi-totalité des ressources indexées dans le Mécanisme d'échange sont publiées sous format électronique. Contrairement aux informations fournies par son serveur sous la rubrique «Nouvelles sur la Convention», le Mécanisme d'échange ne contient et ne publie aucun document électronique. Au lieu de cela, il établit des hyperliens vers les sites Web extérieurs où sont détenus les documents recherchés ou indique d'autres moyens d'accéder à ces documents.

37. Le Mécanisme d'échange est un portail Internet et non une bibliothèque électronique.

38. La fonction ressources nouvelles ne conduit pas les utilisateurs au répertoire des ressources du Mécanisme d'échange. Elle permet de sauter cette étape en orientant le navigateur de l'utilisateur vers le site Web extérieur demandé.

Entrées du répertoire des ressources

39. On a vu dans les paragraphes 27 à 29 de la présente annexe comment les utilisateurs peuvent accéder aux ressources en cliquant sur des combinaisons d'attributs. La base de données fournira les entrées qui correspondent à l'ensemble d'attributs sélectionnés. Ainsi, la sélection du mot «Irlande» permettra d'accéder à toutes les ressources affectées de cet attribut. En sélectionnant ensuite «Accès à l'information» on sélectionnera, dans l'ensemble «Irlande» le sous-ensemble affecté de ce deuxième attribut, c'est-à-dire les seules ressources de l'Irlande. Les utilisateurs peuvent affiner leur sélection autant de fois qu'ils le souhaitent. Voyons de plus près comment sont conçues les entrées.

40. Les entrées du répertoire des ressources sont des résumés mettant en évidence des éléments clefs du contenu. En voici un exemple:

Caucasus Environmental NGO Network (CENN). Founded by environmental NGOs in Azerbaijan, Armenia and Georgia, CENN seeks to establish an easily accessible environmental information space and coordinate efforts to develop compatible environmental strategies and policies in countries of the Caucasus. With electronic bulletin, NGO country directories and links. In English and Russian.
CENN, 2004.

(Réseau des ONG de défense de l'environnement dans le Caucase (CENN). Créé par des ONG de défense de l'environnement en Azerbaïdjan, en Arménie et en Géorgie, le CENN vise à fournir un cadre d'informations sur l'environnement aisément accessible et à coordonner les mesures prises dans les pays du Caucase pour élaborer des stratégies et politiques environnementales compatibles. Avec un bulletin électronique et des répertoires et liens sur les pays des ONG. En anglais et en Russe.)
CENN, 2004.

L'intitulé de l'entrée (qui, en l'occurrence, est également le nom de l'organisation) est suivi de renseignements supplémentaires sur le champ d'application géographique de la

ressource et son objet. En conclusion, sont données une liste des moyens proposés («bulletin électronique» par exemple) et les langues dans lesquelles la ressource est disponible (quand la langue de publication n'est pas l'anglais, le croate, le français ou le russe ou quand plusieurs langues sont utilisées). Le nom de l'auteur/éditeur est donné à la dernière ligne. Dans l'exemple ci-dessus, le sigle de l'organisation, CENN, a été utilisé pour des raisons de brièveté.

41. Les entrées peuvent être très courtes, en particulier quand il va de soi qu'elles ont un rapport avec la Convention:

Implementing the Aarhus Convention: a user guide for civil society in Azerbaijan.

The national user guide of Azerbaijan for civil society. In Russian and Azerbaijani.

Regional Environmental Center for Central and Eastern Europe, 2004.

(Mise en œuvre de la Convention d'Aarhus: guide à l'usage de la société civile en Azerbaïdjan. Guide national à l'usage de la société civile en Azerbaïdjan. En russe et en azerbaïdjanais.)

Centre régional pour l'environnement de l'Europe centrale et orientale, 2004.

Calendrier

42. Liens vers le calendrier officiel de la Convention d'Aarhus à l'adresse <http://www.unece.org/env/pp/calendar.htm>.

Page d'aide

43. Cette page peut être consultée par tous les utilisateurs du Mécanisme d'échange.

Le Mécanisme d'échange

44. Outre qu'il présente la portée et l'objet du Mécanisme d'échange et le public auquel il s'adresse, ce texte contient des remerciements à l'intention de GRID/Arendal pour son rôle dans la mise au point du site et au Gouvernement norvégien pour son soutien financier. GRID-Arendal continue d'apporter son concours au Mécanisme d'échange d'Aarhus.

Appellations et dénis de responsabilité

45. Cette page contient la mention des droits de propriété intellectuelle, des appellations et des dénis de responsabilité applicables aux sites Web de l'ONU auxquels est abonnée la Commission économique pour l'Europe et qui régissent le Mécanisme d'échange d'Aarhus. Parmi les dénis de responsabilité figure notamment le texte suivant:

«Les ressources figurant sur ce site sont fournies en l'état, sans garanties d'aucune sorte, expresses ou implicites, notamment, entre autres, des garanties de commercialisation, d'adaptation à un usage donné et de non-contrefaçon. L'Organisation des Nations Unies décline en particulier toute responsabilité quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité de ces ressources.»

Il est recommandé que les sites Web nationaux sur la Convention d'Aarhus comportent un texte analogue, conformément à la législation nationale, pour les ressources qui y sont incorporées ou les liens qu'ils offrent vers des sources extérieures.

Annexe 2

PRÉPARATION DE CITATIONS DE RESSOURCES AU FORMAT MICROSOFT EXCEL OU XML¹

1. Le moyen le plus efficace de fournir des références pour le contenu dont vous disposez au sujet de la Convention d'Aarhus est d'utiliser le système de gestion de contenu du Mécanisme d'échange. Il suffit de se connecter et de remplir un bref formulaire pour chacun des éléments du contenu. Cependant, si vous ne disposez pas d'un accès fiable et peu coûteux à l'Internet, vous souhaiterez peut-être préparer vos citations à l'aide d'une feuille de calcul Microsoft Excel ou au format XML.

Microsoft Excel

2. Voici comment procéder:

- a) Se procurer le modèle Microsoft Excel par courrier électronique ou téléchargement à partir du site Web du Mécanisme d'échange;
- b) Dans Excel, entrer une citation par rangée pour chaque élément du contenu;
- c) Après avoir préparé le document, l'envoyer par courrier électronique au Mécanisme d'échange.

Format XML

3. Voici comment procéder:

- a) Se procurer le modèle XML par courrier électronique ou téléchargement à partir du site Web du Mécanisme d'échange;
- b) À l'aide d'un éditeur de texte quelconque, comme Notepad sur un PC, préparer un fichier XML pour tous les éléments du contenu;
- c) Après avoir préparé ces fichiers XML, les publier dans un répertoire accessible sur un serveur Web ou les envoyer par courrier électronique au Mécanisme d'échange.

Attributs de contenu et mots clefs

4. Pour affecter des attributs ou mots clefs aux éléments du contenu, prière d'utiliser la liste restreinte de catégories et de codes correspondants disponible en ligne ou sous format imprimé. Plutôt que d'écrire les noms des catégories, indiquer simplement le ou les code(s) approprié(s) pour chaque citation.

¹ Cette section ne concerne pas les utilisateurs ayant accès à l'Internet.